



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE L'ILE DE RE dit CdD3

Avancement des travaux de commission 3 « transports alternatifs propres » au 10 mai 2010.

En introduction au travail de la commission il a été fait un état des propositions faites auparavant : cette liste figure en annexe.

ATTENTES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Elles nous ont été communiquées verbalement par la CdC en juin 2009 :

- navettes de desserte des villages ;
- utilisation de voitures en partage ;
- navette maritime,
- passeur de port à port.

Le produit de l'écotaxe sera utilisé pour des transports propres.
Il faut rechercher des idées novatrices.

L'OBJECTIF DE NOTRE COMMISSION TRANSPORTS A ÉTÉ DÉFINI AINSI :

« METTRE A DISPOSITION DES USAGERS, DES MOYENS DE TRANSPORT ALTERNATIFS PROPRES, ATTRAYANTS ET FACILITANT LES DEPLACEMENTS ».

I AMELIORER L' EXISTANT

1° LIAISONS MARITIMES

a) M. COURCAUD de CROISIERES INTER ILES, nous a exposé l'analyse que sa société avait fait suite à la demande en 2004 de la CdC ; liaison entre La Patache et le chenal du Clénandré (les deux seuls points jugés aptes à être entretenus et avec appontement) ; le bateau pourrait être du type 12 passagers +10 vélos ; ce projet n'a pas eu de suite car les difficultés de raccordement au réseau cyclable et un nombre d'utilisateurs prévisible faible a fait arrêter le projet. À la question de savoir si ce type de liaison pouvait se prolonger entre Loix et Saint-Martin voire La Flotte, M. COURCAUD indique, qu'à son avis, les trajets sont trop longs et qu'il n'y a pas de lieux corrects d'appontements.

b) M. COURCAUD, ensuite, traite d'une liaison possible entre le vieux port de La Rochelle et l'île ; l'apportement à Sablonceaux sera toujours malaisé avec ses navires même quand il y aura eu désensablement ; il vaudrait mieux envisager Saint Martin accessible en 45 minutes

c) Il est convenu que, dans un premier temps, une nouvelle présentation des liaisons existantes permettrait de faire connaître les liaisons directes entre La Rochelle et Saint Martin.

A court terme, dès 2010, nous pensons que cette liaison peut être valorisée en la faisant mieux connaître aux usagers potentiels.

-Premièrement en éditant un dépliant dédié uniquement à cette liaison avec les horaires et les tarifs.(ce qui est fait)

-Deuxièmement en communiquant ces éléments aux médias locaux.

Cette expérience, qui ne coûte rien, pourra satisfaire une demande; mais elle mettra en exergue les faiblesses des rotations existantes notamment en ce qui concerne la régularité, journalière et hebdomadaire.

Un questionnaire est en cours d'élaboration ;destiné aux voyageurs actuels, il permettra de mieux cerner leurs attentes et motivations vis-à-vis de la liaison Ile –continent (horaires,prix,confort,..)

d) La possibilité de liaisons (en mai juin septembre octobre)avec un bateau supplémentaire de 80 places est évoquée car proposée au CG 17.

Cette proposition est soutenue par la commission avec des possibilités d'abonnements subventionnés .

Pour que l'impact écologique soit minime la commission préconise ,pour le futur,l'utilisation d'un navire à propulsion électrique.

2° VÉLO

a) La place du vélo doit être repensée ; elle a été mise en œuvre pour la circulation de loisir ; il faut la compléter pour une utilisation comme moyen de déplacement utilitaire,pour aller faire des courses,pour aller au collège ou se rendre à un service public .Des emplacements corrects sont à réaliser (comme ceux qui existent près des plages) près des commerces et bâtiments administratifs entre autres prévoir une hiérarchisation des voiries des passages protégés....Il faut un maillage cohérent et ajouter dans chaque commune des points électriques.

b) Monsieur Philippe AUBERT président de VELO ECOLE association basée à La Rochelle a eu l'amabilité de venir présenter leurs activités. Ils oeuvrent pour le développement de l'usage du vélo tant du point de vue loisirs, mais aussi et surtout du point de vue moyen de déplacement. Parmi toutes les récompenses et reconnaissances qui leur ont été attribuées , au mois d'octobre 2009 ils ont reçu pour la deuxième fois un trophée national du vélo, pour leur circuit éducatif permanent Educavélo (ils interviennent aussi dans les écoles de façon plus poussée que les gendarmes habituels) qu'ils nous présentent à l'aide d'un diaporama ;ils ont également conçu un « guide du vélo » dont le contenu pourrait très bien, en étant légèrement modifié pour notre spécificité locale de liaisons intercommunales et pas uniquement urbaines.

Ils ont déjà eu l'occasion de travailler avec la CdC de l'île de Ré, l'année dernière, en formant les patrouilleurs des pistes cyclables et c'est pourquoi ils proposent leurs services.

Les membres sont d'accord pour étudier les modalités d'une collaboration avec cette association notamment pour :

-nous aider à monter un circuit éducatif EDUCAVELO sur l'île et éventuellement intervenir dans les établissements scolaires.

-réaliser un argumentaire à destination des habitants permanents mais aussi des résidents temporaires pour les inciter à utiliser le vélo.

Mme VERGNON,que nous avons rencontrée en février, a commencé par nous expliquer le contenu des budgets prévus ; ensuite elle a dit clairement être d'accord avec nous pour considérer le vélo comme un moyen de transport et pas uniquement comme outil de loisir ; elle est d'accord sur le principe d'un circuit éducatif et sur celui d'avoir une brochure genre « Guide du cycliste rétais » même si ses moyens financiers sont limités en terme de communication.

En rencontrant Francis GOUSSEAUD le nouveau DST à la CdC nous avons appris que les choses prévues initialement et exposées par Mme Vergnon ont du évoluer à cause des conséquences de Xynthia : la priorité est donnée à la reconstruction.

c) Le concept de CYCLOVILLE fonctionne très bien à La Rochelle (et d'autres villes) :c'est un vélo-taxi à assistance électrique pour des trajets urbains et interurbains de petites distances. C'est un concept lié au service à la personne (pour les déplacements de Personnes à Mobilité Réduite par exemple monter les courses ou amener un enfant à son activité extrascolaire) (ainsi que pour des visites guidées).Ils seraient d'accord pour expérimenter leur concept un mois cet été.

d) .Le gyropode de marque Segway est aussi un moyen moderne de se déplacer sur une piste cyclable.

II INNOVER

1 VEHICULES ELECTRIQUES

a) AUTOPARTAGE

LISELEC est le service de voitures électriques en libre-service de La Rochelle(rebaptisée récemment YELOMOBILE). PROXIWAY filiale de VEOLIA en est la société d'exploitation.

Sur le principe, LISELEC est favorable à l'extension de réseau et l'implantation, d'une ou deux stations sur le territoire de l'île ne semble pas poser de difficultés majeures.

Cependant quelques blocages d'ordres technique et administratif existent encore. Pourtant un accord de principe est intervenu entre la CdC et la CDA.

Il est aussi envisageable un système similaire propre à l'île de Ré extensible éventuellement à quelques points de La Rochelle (gare,aéroport,centre).

b) BUS,NAVETTES

Dans la presse spécialisée (suite à une étude du CERTU organisme public) on trouve l'information que 4 carrossiers se sont spécialisés dans la production de minibus; à titre d'exemples, 2 nouveaux modèles électriques (d'une vingtaine de places) qui seront commercialisés en 2010 sont présentés; Il s'agit de :

-gamme OREOS 2X de PVI/gépébus (22 places dont 13 assises et 1 emplacement pour fauteuil roulant, autonomie 120 km, durée de charge 6h, batteries Li-Ion 85 kWh) ; cette société a une cinquantaine de véhicules électriques en service (dont 3 à La Rochelle).

-microbus ELECTRICITY de GRUAU (22 places dont 9 assises et 1 emplacement pour fauteuil roulant, autonomie 120 km,durée de charge 8h,batteries LithiumMétalPolymère) ; Cette société est l'un des plus grands fournisseurs de minibus (lié au groupe Bolloré) qui a un point service à La Rochelle.

Ces deux modèles coûtent environ 160.000 euros H.T.(l'ADEME subventionne environ 10.000 euros) ;

c) DIABLINE

Suite à une autre étude ,la CdC vient d'acquérir une « diabline » (6 places)destinée à des trajets courts entre campings et centre village et/ou centre et équipements publics .Ce modèle fonctionne depuis longtemps notamment à Aix en Provence.

d) AVERE

Par ailleurs nous avons reçu Jacques MOLLARD président de l'association AVERE.

C'est une association professionnelle qui a pour vocation le développement du transport et de la mobilité électriques ; elle rassemble des constructeurs, des équipementiers et fournisseurs de services et d'énergie électriques, des organismes institutionnels et des utilisateurs de véhicules.

Tout d'abord il a indiqué qu'il a été directeur des services techniques de La Rochelle jusque dans les années 2007 et qu'il a beaucoup œuvré, grâce à la volonté politique du maire, au développement du transport et de la mobilité électriques dans cette ville.

Il a d'ailleurs indiqué avoir mis en œuvre LISELEC et ELCIDIS(maintenant confiés à PROXIWAY filiale de Véolia).Quelques chiffres pour l'auto partage : 3.5 à 5 clients journaliers par voiture, 5.7 Kms par course, 60% de courses de moins de 30 Kms, 60% de moins de 30 minutes ; il a montré le système ELCIDIS qui consiste à desservir à partir d'un pole de transfert(les gros camions y déchargent leurs livraisons) par des petites camionnettes électriques les commerces du centre ville ; NDR : ce système est étudié par la CdC pour être transposé à l'île avec un pole de transfert à la Repentie.

2 °TRACÉS DE SITE PROPRE ET SYSTEMES DE DÉPLACEMENTS

Une esquisse, sur plan de l'île, faite par Pierre BOT de premières réflexions sur le(s) tracé(s) de ligne de transport en site propre a été commentée. Pour la partie sud de l'île différentes options sont possibles

-Rivedoux Ste Marie : par voie sud D201 puis Atalante ou bien par rue centrale(av de Ste Marie D201 A)puis D201.

-La Flotte: par la Grainetière ou bien par l'avenue des vieux moulins.

-St Martin: par la zone artisanale ou SQUARE puis par rocade ou Hôpital.

-Le Bois Plage : par le long de la piste cyclable vers La Couarde ou bien par le centre ville.

-La Couarde : par le Cours des poilus ou bien par le centre ville.

-Ars : par Grignon et la forêt domaniale ou bien par le centre ville.

Ensuite à l'aide de 4 croquis symbolisant l'île, différents systèmes de déplacements en transports collectifs ont été exposés (il s'agit de propositions faites soit par le BE Terres Neuves ,dans le cadre du SCoT , soit par d'autres instances ou personnes qualifiées).

Les croquis montrent :

-dès le continent proposition, via un pole multimodal, d'une offre de transport public rapide, cadencée, confortable qui rejoindrait un autre (ou plusieurs) pole multimodal îlien à partir duquel serait proposé des locations de vélos (et scooters électriques) des voitures électriques en temps partagé et surtout des départs de minibus diffusant sur l'ensemble de l'île

-deux hypothèses de pole continental : belvédère ou un lieu de La Rochelle (Lycée Vieljeux actuel tête de ligne ILLICO ou gare SNCF)

-deux hypothèses de pole îlien: Saint Martin de Ré ou un lieu situé entre Rivedoux et La Flotte ou bien Sainte Marie. (une autre hypothèse serait un pole plus lointain dans l'île Ars ?).

Il est également évoqué l'idée de certains de créer, pour toute la circulation générale une boucle à sens unique (sur les RD): Rivedoux, La Flotte, Saint Martin dans un sens et Sainte Marie, Rivedoux dans l'autre.

Ces croquis ont permis quelques échanges de vues qu'il conviendra de poursuivre ;

III TRAVAUX A VENIR

1-PRÉSENTATION DE CERTAINES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

Matthieu LEYSSALLE fait une thèse de doctorant d'une durée de 3 ans sur les politiques publiques de transport sur l'aire étendue de La Rochelle et, à ce titre s'intéresse à ce qui se passe sur l'île.

Guillaume VERNHET est enseignant à l'Université et membre du laboratoire de recherche Management Organisation et Sociétés ; son activité consiste essentiellement à étudier le processus de décision du ménage et à examiner ensuite les moyens de l'influencer ; à ce titre il nous propose quelques pistes de réflexion en matière de comportements de mobilité :

-Quel est l'objectif ? : proposer une offre (avec une posture de communication) et/ou apporter des réponses à des problèmes actuels(et lesquels) et/ou modifier les comportements en prévision de problèmes futurs.

-Quel est l'enjeu de mobilité pour la population ? : résidents vs journaliers, actifs vs touristes ;

-Comment agir sur les comportements ? : la contrainte (réglementation, coût) et/ou la valorisation des initiatives (utilitaire, affective, sociale).

-Influencer ce qui est à l'origine des comportements ; modifier en profondeur les comportements ne peut se satisfaire de la contrainte et comprendre les « attitudes » et les « motivations » permet d'influencer les comportements ;

-Que peut apporter leur laboratoire ? : approche adaptée de la problématique, mener des études exploratoires sur la mobilité sur l'île, aider à conduire des actions vers le public.

Il s'ensuit un débat nourri entre les présents :

-sur l'intérêt de ces recherches : pour certains il s'agit encore d'études alors qu'il faut passer à l'acte ;pour d'autres le passé a montré que les esquisses de politique n'ont pas été suivies d'effet par manque de volonté du à l'absence de changements de comportements. Avons-nous des données quantitatives suffisantes pour mener ces recherches ?

-sur certains aspects de politique : les populations sont elles favorables à des TC en site propre ? Est-ce que dissuader le stationnement facile est de nature à diminuer l'utilisation de la VP ? Il faut probablement proposer des politiques différentes suivant les catégories de populations ; il est facile de montrer les avantages des TC alternatifs mais cela ne dissuade pas l'utilisation de la VP.

Il est convenu que la commission élabore un cahier des charges de ce qu'elle souhaite ; nos interlocuteurs verront alors comment y répondre sachant que les vacances universitaires arrivent vite.

2-GUIDE "CONSTRUIRE UNE OFFRE LOCALE DE TRANSPORT"

Ce guide doit faire l'objet d'un travail en commission ; en effet il y a certainement beaucoup de systèmes de transports exposés qui sont transposables pour notre île.

3-PROCHAINS CONTACTS :

-ALSTOM : information " grand public" de systèmes de transports tels que tram-train ou BHNS?
-AUTOMOBILE CLUB : site performant de covoiturage

3-AUTRE CONTACT :

A noter que nous avons assisté à deux réunions du comité de pilotage CdC ACTIV BUS prévu au **CRDD** (2007-2013 : suivi expérimentations décidées le 28/1/09 qui sont co-voiturage et navette salariés)

ANNEXE

LISTAGE DE CRITERES D'AIDE A LA DÉCISION EN MATIERE DE CHOIX DE PROPOSITIONS A UTILISER POUR FAIRE UNE ANALYSE DES PROJETS PROPOSÉS.

Tous nos projets ou actions feront l'objet d'une fiche avec les critères suivants:

- 1 **Quoi** : description sommaire
- 2 **Saison** : Haute, Moyenne, Basse
- 3 **Situation/emplacement** : commune de ?, hors périmètre urbanisé, route, etc....
- 4 **Avantages attendus (ou pourquoi)**: diminution pollution ? amélioration satisfaction ?, impact sur territoire;
- 5 **Combien (estimation financière)** : à 20% près en distinguant investissement et fonctionnement ;
- 6 **Qui** : maître d'ouvrage ? , initiateur ?
- 7 **Comment**: difficultés attendues ?,
- 8 **Quand** : court, moyen, long terme ?,

LISTE DES PROPOSITIONS FAITES (PUBLIÉES OU NON) CONNUES DANS DOCUMENTS EXISTANTS SUR LE THEME TRANSPORTS (de 2001 à 2008):

1 **CETE et DDE 17 (2001)** : Il s'agit d'une étude de diagnostic des déplacements estivaux 2000 ; outre le recensement et l'analyse des éléments existants ce diagnostic s'appuie sur des enquêtes réalisées auprès d'usagers. La conclusion est un peu lapidaire:
« Les thèmes apparaissant les plus importants sont :
-l'information aux usagers
-la régulation du stationnement notamment aux abords des bourgs
-l'amélioration du service de bus notamment sur l'île et le continent et sur les relations entre bourgs ; »

Toutefois cette étude permet d'avoir quelques indicateurs (taux d'occupation des véhicules, comptages entrées -sorties au pont, variation de trafics horaires, des avis recueillis, etc.)

Il serait intéressant de faire réaliser une enquête similaire (probablement moins complète mais avec des questionnements identiques)pour avoir une autre "photographie" 10 ans après. Cela permettrait d'avoir une meilleure connaissance des besoins en matière de déplacements.

2 Cdd1(2002-2004) : Les points ci-dessous sont issus d'une note de 3 pages rédigées par F Varay confortés pour certains points par l'association Rétaise des Usagers du Pont et développés par la société Aunis Saintonge .

- a) -liaisons maritimes régulières continent vers île,
- b) -navettes campings vers centres villes,
- c) -extension pistes cyclables,
- d) -amélioration desserte collective,
- e) -mode de transport collectif en site propre,
- f) -maintien droit d'accès à l'île,
- g) amélioration fluidité trafic en saison;

Le texte de synthèse des grandes orientations de la Charte de Pays demande l'extension de la compétence transport et une coordination avec la CDA de La Rochelle et le CG17.Ce texte rajoute en plus à la note de F Varay :

- munir les bus d'un système de transport de vélos
 - créer un centre d'appel téléphonique
 - sous réserve aménager le sud de l'île en à 2 voies en sens unique de circulation
- Ces derniers points ne sont pas développés.

L'aménagement du sud de l'île en 2 voies à sens unique en saison est une idée qui, elle, mériterait de faire l'objet d'une étude par un cabinet spécialiste

3 Etude « J Roulet » (novembre 2003)

- a) refonte réseau bus,
- b) -formule « tout compris »,
- c) -transports vélos par bus,
- d) -aménagement paysager des pistes cyclables,
- e) -liaison par platte les Portes-Loix ,
- f) -harmonisation tarifs stationnement et TC,
- g) -signalétique harmonisée,
- h) -priorité voies pour TC,
- i) -navettes périphéries vers centres villes ;

Cette étude a été mal accueillie car elle a été produite en même temps qu'une expérience de spécialisation des routes de sortie de véhicules vers le pont un dimanche ; cette expérience proposée par M. Roulet, menée, avec peu de préparation, a été un échec total.

Toutefois elle s'avère être l'étude la plus sérieuse faite par un professionnel(avec le temps et le budget dont il disposait).

4 Cdd2(2005-2007) a fait plusieurs propositions dont :

- a) -nouvelle grille horaire TC
- b) -nouvelle grille tarifaire TC,
- c) -améliorer en quantité, qualité et cohérence la desserte,
- d) -navettes gratuites dans les villages,
- e) -transports de nuit,
- f) -renfort de sécurité routière
- g) -faire une convention avec le CG17,
- h) -offre adaptée pour les P.M.R.,
- i) -parkings gardés,
- j) -sécurité pistes cyclables,
- k) -location de vélos au pont
- l) -limitation d'accès aux véhicules,
- m) -actions de communication,

Ces propositions (10 pages)qui ont peut être été mal présentées(il y a eu plusieurs versions) résultaient de réflexions et de discussions assez poussées et méritaient mieux que l'utilisation qui en a été faite ;elles n'ont même pas pu être exposées oralement.

5 **VENIR EN RE(version 3 septembre 2008)**:F.Abinal a fait une série de propositions (extraits significatifs ci après):

Il faut distinguer les besoins permanents de ceux de la saison d'été. Cependant, plusieurs facteurs préalables sont communs et nécessitent, pour réussir, de les mettre en œuvre au préalable :

- la Communauté de Communes doit prendre la compétence « transport » et doit travailler avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ;
- il doit être réalisé une enquête fine avec des méthodologies appropriées mises en œuvre par des cabinets d'études spécialisés pour définir tous les besoins de la population

D'autres pistes sont, à notre point de vue, à explorer :

En besoin permanent :

La desserte routière de l'île, depuis la gare, peut être reprise par la SNCF comme étant une ligne routière de la desserte ferroviaire régionale et rentrer dans la convention passée entre la Région Poitou-Charentes et la SNCF. Dans le même esprit, rien ne s'oppose à ce que la ligne ferroviaire marchandises : La Rochelle - La Pallice soit de nouveau ouverte aux voyageurs après quelques travaux de mises aux normes et entre dans le service ferroviaire régional comme d'autres dessertes.

En saison estivale :

Les deux propositions précédentes sont à renforcer pour mieux répondre à l'augmentation de fréquentation (cf. l'étude citée ci-dessus qui reste à entreprendre).

De plus, il est permis de penser que les visiteurs qui viennent pour des séjours qui dépassent 3 jours ne sont pas intéressés par des transports de substitution. Par contre, le visiteur, à la journée ou pour 2 à 3 jours doit être sollicité afin de lui donner l'envie de laisser son véhicule du côté du continent. Ceci implique la création de grand parking, côté péage actuel, payant (?) et gardé, accompagné d'autobus pour se rendre dans l'île avec des offres tarifaires pour se déplacer, des locations de vélos à prix réduit, la visite de musées également à prix réduits ...ce qui existe déjà dans bien d'autres sites touristiques.

Dans l'autre sens, et pour satisfaire les besoins des Rhétais voulant se rendre à La Rochelle, il faudrait des « parkings de rabattement » à Saint Martin de Ré et Rivedoux, desservis par les mêmes autobus revenant sur le continent.

La voie maritime n'est plus du tout évoquée ou rarement pour venir en Ré. Il ne s'agit pas de rétablir les bacs mais simplement de mettre en service des catamarans de grosse capacité (300/400 personnes ? avec ou sans vélo) à grande vitesse 1 pour relier, en continu (?), La Rochelle et/ou La Pallice à Sablanceaux. Là aussi, le service d'autobus doit tenir compte de ce point d'entrée. Un catamaran n'a pas un tirant d'eau important, ce qui doit permettre de relier l'île pendant des périodes bien plus importantes qu'un bateau classique.

De plus il est possible d'envisager la création d'une bande de circulation de 3,5 mètres de large affectée exclusivement aux services de la sécurité civile, aux taxis et aux transports en commun aux endroits les plus embouteillés de la première partie de l'île, depuis l'arrivée de la descente du pont à Sablanceaux jusqu'à la fin de la première moitié de l'île.

Plusieurs de ces diverses propositions sont reprises d'un document remis, en mars 2006, par le Conseil de Développement de l'Ile de Ré, à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré(cf. point précédent).

¹ Afin d'illustrer ce que représente l'utilisation de tels bateaux il suffit de se dire qu'un catamaran de 300 personnes représente **environ 100 voitures**, c'est à dire l'équivalent d' **un kilomètre de bouchon** avec des véhicules tous les **10 mètres** de distance entre chacun d'eux